

Compte rendu conseil municipal

Séance du 17 février 2022

L'an deux mille vingt-deux et le 17 février à 20 heures, le Conseil Municipal de la commune de SOUTERNON, régulièrement convoqué le 10 février 2022, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Paul PETITBOUT, maire, dans la salle des mariages.

- **Étaient présents :** Mesdames et Messieurs PETITBOUT Paul, DEGOUTTE Vincent, BADAUD Michel, GAUDARD Gersande, GAUDARD Yves, MICHAUD Cédric, SIMON Karen, PAYANT Laurent, BOUILLER Dominique, COUDOUR Thierry.
- **Était absente :** Madame Pauline MANIZAN
- Monsieur COUDOUR Thierry est nommé secrétaire de séance.
- Le compte rendu de la séance du 09 décembre 2021 est adopté à l'unanimité.

PROJETS DE TRAVAUX 2022 : DEMANDE DE SUBVENTIONS

Plusieurs demandes de subventions ont été faites auprès du CD42.

Monsieur le Maire propose que la Région Auvergne-Rhône-Alpes soit également sollicitée.

- Sécurisation des abords du cimetière, aménagement et signalisation :

Ce projet comprend :

. La sécurisation des abords du cimetière par l'aménagement et la délimitation de voies, de places de stationnement ... chiffrée par l'entreprise EIFFAGE à 11 165,41 € H.T.

. La pose de signalisation aux abords de la salle des fêtes et aux intersections de plusieurs voies communales

Un devis pour la fourniture de panneaux de signalisation a été chiffré par la société PROZON à 773,05 € H.T.

Les membres du Conseil Municipal approuvent ces travaux et acquisitions à réaliser, approuvent les 2 devis présentés d'un montant total H.T. de 11 938,46 €, sollicitent une subvention de 20 %, soit 2 387,69 €, auprès de la Région Auvergne Rhône-Alpes, qui se rajouterait à la subvention sollicitée auprès du CD42 au titre des Amendes de Police, d'un montant de 7 163,07 € (soit 60 %). La part restant à la charge de la commune serait de 2 387,70 € H.T.

- Travaux dans les bâtiments communaux et espace communal :

Monsieur le Maire rappelle les problèmes concernant le chauffage de la salle des fêtes. Il expose aussi que la sacristie de l'église nécessite d'importants travaux de réhabilitation. Il rappelle qu'un poteau à incendie a été installé « chemin des 2 eaux » par la société SAUR lors des travaux de remplacement des canalisations d'eau potable.



Mairie

31, place de l'église, 42260 SOUTERNON

Tel : 04 77 65 54 56

Il présente les devis suivants :

. Remplacement du chauffage de la salle des fêtes par du matériel électrique soufflant

devis BENETIERE Romain 4 550,00 € H.T.

Réhabilitation de la sacristie :

Électricité : devis BENETIERE Romain 705,00 € H.T.

Plâtrerie : devis GARDANT Nicolas 1 696,15 € H.T.

Remplacement d'une fenêtre : devis SARL SAUVEUR 1 050,00 € H.T.

Installation d'un poteau d'incendie fact SAUR 1 855,14 € H.T.

Total 9 856,29 € H.T.

Les membres du Conseil Municipal approuvent ces travaux et acquisitions à réaliser, approuvent les devis présentés d'un montant total H.T. de 9 856,29 €, sollicitent une subvention de 20 %, soit 1 971,25 €

Auprès de la Région Auvergne Rhône-Alpes, qui se rajouterait à la subvention sollicitée auprès du CD42 au titre l'enveloppe de solidarité 2022, d'un montant de 5 913,77 € (soit 60 %). La part restant à la charge de la commune serait de 1 971,27 € H.T.

- Aménagements en centre bourg :

Monsieur le Maire propose que des aménagements soient réalisés en centre bourg : la fourniture et la pose de toilettes, type « toilettes sèches », l'agencement du local de l'ancienne bascule pour le transformer en « boîte à lire », la réfection du plancher de l'ancienne bascule et l'acquisition de mobilier urbain.

Il donne connaissance des devis suivants :

Fourniture et pose de toilettes devis SCOP SANISPHERE et SITERRE 13 860,00 € H.T.

Agencement du local de l'ancienne bascule communale devis BONNEMAISON 4 156,26 € H.T.

Réfection du plancher de l'ancienne bascule devis GAY Adrien 2 690,00 € H.T.

Acquisition de mobilier urbain 2 610,95 € H.T.

Total 23 317,21 € H.T.

Les membres du Conseil Municipal approuvent ces travaux et acquisitions à réaliser, approuvent les devis présentés d'un montant total H.T. de 23 317,21 €, sollicitent une subvention de 30 %, soit 6 995,16 €

Auprès de la Région Auvergne Rhône-Alpes, qui se rajouterait à la subvention sollicitée auprès du CD42 au titre l'enveloppe territorialisée, d'un montant de 11 658,60 € (soit 50 %). La part restant à la charge de la commune serait de 4 663,44 € H.T.

EMBAUCHE D'UN AGENT COMMUNAL

Monsieur Yves DAVAL est embauché par notre commune en Contrat Aidé (PEC) depuis 5 ans. Son contrat se termine le 16 avril prochain et il ne sera pas possible de le renouveler.

Monsieur le Maire expose que 2 solutions sont possibles :

. Embaucher Monsieur Yves DAVAL



Mairie

31, place de l'église, 42260 SOUTERNON

Tel : 04 77 65 54 56

. le remplacer par un agent en Contrat Aidé/PEC

L'avis des membres du Conseil Municipal est demandé. L'embauche de Monsieur Yves DAVAL est décidée pour 18 h de travail par semaine.

Le CDG42 sera consulté afin de connaître les différents contrats de travail qu'il est possible d'établir.

LOGEMENT COMMUNAL

Monsieur Pascal THOMAS a quitté le 31 janvier dernier le logement communal qu'il occupait à l'étage du bâtiment de la mairie.

De nombreuses personnes ont répondu aux annonces faites dans les communes voisines et dans le Bon Coin.

Une commission s'est réunie et a choisi Monsieur Alexandre DUQUESNE.

Un bail a donc été conclu avec Monsieur DUQUESNE à compter du 17 février 2022. Le loyer a été fixé à 380 €/mois auquel se rajoute une avance sur consommation de gaz de 170 €/mois.

ELECTIONS PRESIDENTIELLES ET LEGISLATIVES

. Les élections présidentielles auront lieu les 10 et 24 avril prochains. Les bureaux de vote seront ouverts de 8 h à 19 h.

. Les élections législatives auront lieu les 12 et 19 juin 2022. Les bureaux de vote seront ouverts de 8 h à 18 h

QUESTIONS DIVERSES

. Un habitant de Purière a eu sa cave inondée lors des pluies de la semaine dernière. Il fournira le matériel nécessaire mais souhaite avoir de l'aide pour effectuer des travaux pour détourner l'eau. Une corvée sera organisée le samedi 12 mars prochain.

La croix qui se trouve au pied du marronnier menace de tomber. Elle sera déplacée ce même jour.

. La CUMA du Viaduc (aux Granges) a construit il y a plus de 10 ans, un bâtiment pour abriter son matériel, sur un terrain sectional de la commune. Les membres de cette CUMA souhaitent agrandir le bâtiment. Il serait préférable qu'ils achètent le terrain. Des renseignements seront pris.

. Monsieur Michel BADAUD fait le compte rendu de la dernière commission tourisme qui s'est tenue à DANCE : un guide du Routard sera prochainement édité.

La CCVAI va organiser l'entretien des circuits de randonnées avant fin mai. Les panneaux signalétiques seront remplacés.

Une chasse aux œufs sera organisée dans notre commune par l'Association APAI (Au Pays d'Aix et Isable) le lundi de Pâques (18 avril). Un circuit sera déterminé. 2 questionnaires seront établis selon l'âge des enfants. Environ 120 enfants sont attendus. Une exposition sur le thème de l'eau sera organisée. La CCVAI invitera des écrivains locaux.

. Une vitrine sur le thème des œufs, des cloches ... sera installée à l'entrée de la mairie.

. Une réunion du SIEL est programmée le 11 mars prochain à St Just en Chevalet.

. Les entretiens professionnels individuels ont eu lieu pour tous les agents communaux

. Suite aux malfaçons constatées sur le chemin des deux eaux, l'entreprise BORDELET doit nous faire une proposition.

. Le chauffage de la salle des fêtes fonctionne manuellement. Un devis a été demandé à l'entreprise DESBENOIT.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h 30.

